



# SPORT SANTE

## VOUS VOUS INSCRIVEZ EN TANT QUE :

- Scolaire
- Etudiant [28 ans maximum à la date de l'inscription]
- Actif
- Bienfaiteur | Honoraires
- Dirigeant | Entraîneur

## Adhésion 2017 - 2018

1er septembre 2017 au 30 juin 2018

1<sup>ère</sup> adhésion       Renouvellement   
 L'INSCRIPTION COMPREND : La cotisation omnisport [40 €] - la cotisation section

### Formules

Trimestriel   
 Annuel

### TARIF du SPORT

Au trimestre : **150 €**  
 A l'année : **350 €**

### Mode de règlement :

- Espèces
- Chèque bancaire
- Carte Bancaire
- CAF Ticket loisir - Montant : .....
- R'éduc-Sport
- Comité d'entreprise ..... Montant .....
- Coupon Sport

Si déjà licencié,  
n° de licence

### LE CERTIFICAT MEDICAL DOIT PRECISER : LE SPORT IL EST OBLIGATOIRE ET DOIT ETRE REMIS LE JOUR DE L'INSCRIPTION

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe : F  - M   
 Date de naissance : ..... / ..... / ..... Nationalité : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Fixe : ..... Portable : ..... Tél Professionnel .....  
 Adresse E-mail : [lisiblement merci] ..... @ .....

- J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux partenaires du PUC : OUI  NON
- J'autorise le PUC à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos OUI  NON

## ATTENTION : AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT EN CAS D'ARRET DE L'ACTIVITE

Je déclare adhérer au Paris Université Club et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du Club.

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Fiche adhérent n° .....

Créée ou réactualisée le .....

Carte délivrée le .....

Observations .....

Date de l'inscription :      /      /

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :

PHOTO  
A  
AGRAFER  
ICI

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE :

Le PUC vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accidents ».  
 Le PUC vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32.6°, loi n° 78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.